N°12
janvier 2020

La Gazette des Pilles

www.lespilles.fr

Bonnes fêtes et bonne année 2020 !!!

Vous êtes invités aux voeux de l'équipe municipale le samedi 18 janvier à 11 h en salle polyvalente. Ces voeux seront suivis d'un échange sur vos questions.

Dernier éditorial du mandat !

Voici donc la dernière Gazette de notre mandat, laquelle a paru régulièrement tous les six mois pour vous informer, en plus du site internet (585 articles d'actualité à ce jour) et de la lettre électronique Les Pilles infos (177 destinataires). La Gazette et Les Pilles infos sont intégralement consultables sur le site lespilles.fr. La Gazette, ce fut aussi les cartes du village, des dossiers sur les travaux, des articles sur l'Histoire et le patrimoine du village, mais aussi sur les explications des décisions budgétaires comme cette fois avec la baisse du prix de l'eau.

Nous sommes en effet en mesure de baisser en 2020 le prix de l'eau / assainissement ainsi que des abonnements de 46 % ! Il s'avère que le chantier fut moins onéreux que prévu et que l'emprunt contracté était élevé, entraînant un prix de l'eau assainie élevé. Les derniers calculs, une fois les comptes du chantier définitivement clos, nous permettent de réduire considérablement les factures en cette nouvelle année. Un article dédié vous donne tous les détails dans cette Gazette.

Nous pensions ne plus avoir de gros chantier à gérer mais le temps nous a rattrapés. Les pluies torrentielles de fin novembre ont entraîné des fissures dans les parois du local technique attenant au réservoir d'eau du lotissement. Ce réservoir est un point névralgique car il stocke l'eau et distribue toute la commune. Il a donc fallu intervenir en urgence, faire les études nécessaires, trouver les subventions adaptées, mobiliser les entreprises malgré les fêtes de fin d'année… Les travaux sont en cours. Il est possible que des coupures d'eau soient nécessaires vers la fin janvier. Nous vous en tiendrons bien sûr informés.

Pour respecter les règles de discrétion avant les élections municipales de mars 2020, nous avons publié notre bilan dans la dernière Gazette et ne revenons donc pas ici dessus.

Ces élections verront un renouvellement important de l'équipe municipale. Ce n'est pas que cela ne nous titille pas, mais, pour ce qui est du maire et de ses deux adjoints, André, Marylène et Olivier, ils fêteront leurs 68 ans au moins en 2020 ! Il est temps de laisser la place aux jeunes.

L'enjeu de ces élections sera donc un renouveau générationnel. Nous sommes heureux de voir qu'un collectif largement ouvert est en train de se mettre en place qui prépare une relève active (cf. article de *La Tribune* reproduit en dernière page), et lui adressons bien sûr tous nos vœux de succès.

Nous tenons à remercier les personnels de la mairie, administratifs et techniques, qui nous ont accompagnés tout au long de ces bientôt six années. Eux aussi défendent l'intérêt général par un engagement sans faille.

Nombreux sont ceux qui apprécient l'ambiance conviviale des Pilles, renforcée par le dynamisme de la vie associative. Cela passe aussi par un civisme de chaque instant : participer au fleurissement, veiller à la propreté des rues, ramasser les crottes de ses chiens, stationner les voitures au parking, ne pas faire brûler ses déchets, respecter la station d'épuration, etc.

La communauté de communes travaille à un système efficace qui permettra de recycler tous les emballages sauf le verre dans les bennes jaunes à partir de l'automne 2020, mais jusque là, ayons le geste écologique : notre monde en a bien besoin.

L'avenir est inquiétant mais ne cédons pas à la sinistrose. Il est possible de réagir, en commençant par son propre environnement. Plus il fera bon vivre aux Pilles, plus nous en aurons l'envie et le courage.

Nous le ferons de vive voix le 18 janvier mais nous vous souhaitons déjà une très belle année 2020.

Le conseil municipal

Le prix de l'eau-assainissement baisse globalement de 46 % !

Il a fallu beaucoup de temps après le gros chantier eau-assainissement pour voir quelle était la marge de manœuvre pour baisser le prix de l'eau. C'est chose faite : une importante baisse du prix de l'eau a pu être décidée. Cela ne grève aucunement l'équilibre du budget eau de la commune ni les capacités d'investissement en la matière, comme en témoigne cet extrait du procès verbal du conseil municipal du 22 octobre 2019.

Olivier Barlet, adjoint aux budgets, présente les données au conseil. Il indique qu'un gros travail a été fait avec la secrétaire de mairie pour obtenir les chiffres définitifs de l'amortissement et arriver à un prévisionnel 2019 fiable permettant de prendre des décisions. Le chantier est maintenant terminé et rendu, et les chiffres sont maintenant définitifs alors qu'ils pouvaient encore évoluer jusqu'en cours d'année.

Sur la demande du service du Département en charge des travaux du réseau eau-assainissement, la commune a contracté un emprunt de 250 000 € pour faire face au coût des travaux. Ces travaux ont été moins chers que prévu : d'une part le montant pour les imprévus n'a pas été sollicité, le chantier n'ayant pas rencontré de grosses difficultés, notamment des rochers qui auraient compliqué le creusement des tranchées, et d'autre part des économies ont pu être faites sur certaines tranches du chantier telles qu'elles étaient prévues par le bureau d'étude. Il reste donc un important reliquat (excédent d'investissement reporté de 204 650 € en 2019) qui permet de faire face à de futurs travaux et aurait permis de rembourser une partie de l'emprunt.

Il s'avère cependant que l'indemnisation de remboursement exigée par la banque dans le cadre légal (non-négociable) est de l'ordre de 50 000 € du fait des très faibles taux d'intérêt exigibles aujourd'hui. L'emprunt ayant été contracté au taux équivalent de 2,63 % (2,80 % au taux annuel), la différence est importante. Après avoir étudié deux propositions successives de la Caisse d'épargne, il s'avère qu'il serait plus judicieux d'attendre que les taux remontent (inflation) pour ne pas perdre autant d'argent. Ce sera donc la décision des mandats à venir. Et cela d'autant plus qu'une forte trésorerie permet à la commune d'éviter d'autres emprunts si elle engage des travaux dans les années à venir.

Le budget fonctionnement eau-assainissement a été étudié en détails pour voir si le bénéfice annuel permet de baisser de façon conséquente le prix de l'eau pour les habitants et les entreprises. C'est le cas : la prévision 2019 prévoit un bénéfice de 35 256 € alors que l'excédent reporté de fonctionnement 2018 s'élève à 124 000 €, de quoi faire face aux éventuels pépins, sachant que le remplacement des pompes prévu impacte surtout le budget investissement.

En calculant le coût moyen des intérêts de l'emprunt sur les six années à venir, il apparaît donc que le bénéfice annuel serait de 36 943 € en moyenne. En conservant une marge de 6000 €, qui continuera d'alimenter le fonctionnement et permettra de parer aux imprévus, une baisse globale de près de 31 000 € peut être proposée, soit 46,6 %.

L'adjoint aux budgets a donc travaillé à une proposition de baisse des tarifs comme indiquée dans le premier tableau ci-dessous.

La baisse proposée touche tout le monde à travers la baisse généralisée des abonnements et du prix de l'eau. L'équilibre est respecté dans le budget prévisionnel entre la part fixe (abonnement) et la part variable (consommation) au niveau de l'assainissement. La baisse est de 48 % pour le prix des consommations de l'eau assainie (de 3,60 à 1,90 €), soit équivalente à la baisse globale.

Cela permet de ne pas défavoriser les petits consommateurs. Les résidences secondaires ne sont pas défavorisées non plus puisque le prix des abonnements baisse de 52 % (165 à 80 €), une baisse qui profite bien sûr à tout le monde. Enfin, les entreprises grosses consommatrices (+ de 300 m3), actuellement au nombre de deux sur la commune et qui ne profitent aujourd'hui d'aucune remise, trouveraient dans ce tarif à moitié prix une aide non-négligeable à leur exploitation.

Abonnements (part fixe, première facture au premier trimestre)	**€ 2019**	**€ 2020**
eau	55	40
assainissement	100	30
Location compteurs	10	10
totaux	**165**	**80**
Eau pour tous (assainissement collectif et individuel)	1,80	1,40
Eau pour les entreprises consommant plus de 300 m3	1,80	0,70
Eau assainie (assainissement collectif)	1,80	0,50
Facture totale pour 120 m3 (famille)	**597**	**308**
Facture totale pour 60 m3 (personne seule)	**381**	**194**

La station d'épuration : arrivée des effluents et distribution dans les bacs à roseaux

Le prix moyen du mètre cube est en France de 3,78 € le m3 selon les dernières études disponibles, redevances agence de l'eau de l'ordre de 20 % incluses. Les écarts sont énormes en fonction des conditions locales. En effet, le budget eau-assainissement est en général séparé du budget de la commune et doit s'équilibrer en fonction des investissements réalisés. Il varie logiquement beaucoup entre communes rurales et urbaines, moins chères : avec un nombre d'habitants élevé, les coûts d'investissement sont moindres.

Avec le nouveau tarif, on se rapprocherait cependant d'un tarif urbain, ce qui met le prix de l'eau avec abonnements mais hors redevances à 2,56 € pour 120 m3 (contre 4,97) et à 3,23 € pour 60 m3 (contre 6,35). La baisse est respectivement de 48 % pour 120 m3 et 49 % pour 60 m3, donc à parité.

Si l'on compte les redevances ou taxes (pollution domestique et modernisation) qui s'élèvent à 0,42 € le m3, le prix de l'eau assainie serait de 2,32 € le m3 contre 4,02. Le pourcentage des redevances passerait alors de 10 à 18 %, donc proche des 20 % en général indiqués.

Cela donne avec les abonnements une baisse de 45 % pour 120 m3 et 46 % pour 60 m3.

Après une longue étude des chiffres et en avoir dûment délibéré, le conseil se félicite d'une telle baisse et adopte la proposition à l'unanimité.

Tarifs eau-assainissement

L'ensemble des coûts eau-assainissement est repris dans le tableau suivant :

Abonnements (part fixe, première facture au premier trimestre)	**2019**	**2020**
Eau compteur 1.5 m3/h	55 €	40 €
Eau compteur 2.5 m3/h	72 €	72 €
Eau compteur 3.5 m3/h	76 €	76 €
Eau compteur 5 m3/h	89 €	89 €
Eau compteur 10 m3/h	130 €	130 €
Eau compteur 25 m3/h	191 €	191 €
Remplacement compteur après incident imputable à l'abonné	85 €	85 €
Manœuvre vanne	30 €	30 €
Fermeture définitive du compteur	107 €	107 €
Réouverture du compteur	213 €	213 €
Branchement neuf	900 €	900 €
Frais d'accès au service 30 €	30 €	30 €
Assainissement	100	30
Location compteurs	10	10
Eau pour tous (assainissement collectif et individuel)	1,80	1,40
Eau pour les entreprises consommant plus de 300 m3	1,80	0,70
Eau assainie (assainissement collectif)	1,80	0,50

Les maires des Pilles de la Révolution à nos jours

Petit historique des maires des Pilles : désignation et/ou élection, longueur du mandat, etc. avec une sociolgie du village au début du XXème siècle.

La désignation des maires a changé au cours du temps ainsi que le vote lors des élections municipales. Pour l'élection du conseil municipal, le suffrage a d'abord été censitaire c'est-à-dire lié à certaines conditions de fortune (paiement d'un cens), le maire étant désigné par le préfet parmi les conseillers municipaux élus Il devait justifier d'un certain niveau de fortune ou de contribution, par exemple 44 francs d'imposition pour Pierre Urbain Gilbert, , 60 pour Constantin Fer. A partir de 1850, le suffrage universel masculin a été adopté mais le maire est toujours désigné par le préfet parmi les conseillers municipaux et ce jusqu'à 1882, année où a été adopté le système actuel. Quant au vote des femmes, il a fallu attendre 1945…

D'après la liste des maires présentée (issue de recherches faites aux archives communales des Pilles ou aux archives départementales de la Drôme : on peut en gros distinguer deux périodes :

1) La première moitié du XIXe siècle où le mandat est réduit à un ou deux ans en moyenne. Il se termine généralement par une démission dont la raison est parfois indiquée, par exemple celle de Jean-Louis Fer dit Duclaux (fonctions de maire incompatibles avec celles de sous-lieutenant de la garde nationale qu'il entend assurer), ou Tardieu de Saint-Aubanet (en raison de mauvaises affaires, il n'a plus de ressources). Socialement, les maires sont parfois des notables tels le notaire Pierre Urbain Gilbert (né en 1763) que l'on voit apparaître à plusieurs reprises, ou encore Jacques Armand Souchon, médecin désigné maire à 72 ans et qui meurt en fonction. Le plus souvent, ce sont cependant des agriculteurs propriétaires.

2) Après 1850, la durée des mandats de maire s'allonge, souvent plus de 10 ans, ce qui montre que les maires ont une bonne assise locale. Le record appartient à Henri Vial qui a été maire pendant 38 ans, de 1900 à 1938.

Comment se présente la commune des Pilles à cette période ? Selon l'annuaire Fournier de la Drôme de 1929, malgré la saignée de la guerre qui a coûté la vie à quinze Pillois, Les Pilles est un petit bourg actif de 280 habitants avec un petit commerce bien représenté.

On note :
- un boulanger : Bénessia,
- 2 bouchers :Guibert, Chauvin,
- 3 épiciers : Vve Dupoux, Freinet, Gondouin,
- 2 cafés : Auric, Vve Mouton,

et pour l'artisanat :
- 2 maréchaux-ferrants : Blanchet, Rieubon,
- 2 menuisiers :Peyrol, Delabeye,

Au centre, Louis Bonnefoy, à droite Raymond Gielly

- 3 maçons : Bernard, Brès, Serment
- 1 moulin à huile appartenant à Henri Vial.

L'électricité est fournie par les établissements Roussin d'Aubres.

L'annuaire indique également les noms de l'institutrice (Mme Pascal) ou du desservant (Vernier).

Le village s'anime particulièrement pour la foire du 11 novembre et la fête votive du deuxième dimanche d'août.

Jean Laget

Léon Gielly (1874-1882 et 1892-1900)

Maires des Pilles

- 1789 : BOURGEAUD Louis
- 1790-1792 : FER Félix
- 1792 de janvier à juillet : CHAMOUX
- 1792- An 3 : LAPENE
- An VIII-XI : GILBERT Pierre Urbain (Notaire)
- An XII : COULLET Jean-Baptiste
- 1806-1808 : FER Constantin (Propriétaire)
- 1808-1810 : CHAMOUX Jean-Louis (Propriétaire)
- 1810-1812 : FER Jean-Louis dit DUCLAUX (Cultivateur)
- 1812-1816 : SOUCHON Jacques Arnaud ou Armand (Médecin)
- 1816-1817 : FER Jean-Louis dit DUCLAUX (Cultivateur)
- 1817-1819 : GILBERT Pierre Urbain
- 1819 : TARDIEU de SAINT AUBANET Justin (Propriétaire)
- 1820-1821 : BERTRAND Jean-Louis
- 1821-1822 : BOURGEAUD Joseph
- 1822-1836 : GILBERT Urbain
- 1836- 1847 : BARRE Xavier (Propriétaire)
- 1847-1848 : BREMOND Pierre Paul Ferdinand
- 1848-1860 : GUIMINEL Joseph
- 1860- 1870 : BREMOND Ferdinand (Notaire)
- 1870- 1874 : MONIER Félicien
- 1874-1882 : GIELLY Léon
- 1882-1892 : GUIMINEL Camille
- 1892-1900 : GIELLY Léon
- 1900-1938 : VIAL Henri (Négociant)
- 1938-1977 : BONNEFOY Louis (Cultivateur)
- 1977-1989 : GIELLY Raymond (Cultivateur)
- 1989-2014 : TACHE Michel (Professeur Arts Plastiques)
- 2014-2020 : BALANDREAU André (Chef d'Entreprise)

Marylène Delmarre

Henri Vial (1900-1938)

Les chamois

Il n'est pas rare de voir d'agiles chamois nous observer des rochers qui surplombent Les Pilles. Il est même arrivé qu'un chamoix, effrayé par la chasse, se réfugie dans le lit de la rivière (cf. photos). Et, publié sur le compte Facebook des Pilles, une passionnée nature a même filmé un accouplement. Mais connaissons-nous les chamois ?

D'origine asiatique par ses ancêtres, le chamois a laissé des fossiles dans presque toute l'Europe. Ce n'est qu'après la dernière glaciation que ces « chèvres des montagnes », aux cornes crochues et au poil clair marqué d'une raie brune sur l'échine, se cantonnèrent dans les régions élevées où on les rencontre encore aujourd'hui, escaladant avec agilité les rochers.

La saison des amours...

Chez les chamois, la période des amours s'étend du début de novembre à la mi-décembre. Les mâles adultes qui, le plus souvent, ont passé l'été seuls, rejoignent les troupeaux de femelles pour se reproduire. Très excités, ils défendent leur territoire avec acharnement. Leur forte odeur musquée provient de sécrétions grasses et gluantes élaborées par les deux glandes sébacées qu'ils ont derrière les cornes : les glandes rétrocornales.

Pour marquer son territoire et séduire les femelles, le bouc imprègne les branches d'arbre de son odeur, en y frottant ces glandes. Celles-ci gonflent beaucoup pendant le rut. De plus, les longs poils entourant la verge sont agglutinés par des écoulements d'origine sexuelle autant que par l'urine. En s'ébrouant, le mâle asperge à la fois ses propres flancs et le sol qui, ainsi marqué, sera bientôt flairé par ses rivaux.

...et des combats

De violents combats, à l'automne, établissent la hiérarchie entre mâles. Ils

commencent par une sorte de rituel au cours duquel les deux rivaux tournent l'un autour de l'autre, à quelque distance. Les pattes raides, les poils dorsaux dressés, ils se mesurent du regard. Le premier à être toisé s'enfuit, aussitôt pourchassé par son adversaire. Il cherche à remonter en altitude, afin de gagner de la hauteur et de pouvoir se jeter de tout son poids sur son adversaire, lequel devient alors le fuyard. La situation s'inverse ainsi sans cesse. Entre deux courses, ils foncent l'un sur l'autre, cornes contre cornes.

Ces luttes sont rarement mortelles, mais parfois un des chamois est éventré ou bascule dans un précipice ! D'après R. Hainard, le vainqueur est toujours le plus lourd. Ce qui explique que les jeunes mâles d'un an et demi, pourtant aptes physiologiquement à se reproduire, n'aient pratiquement jamais l'occasion de s'accoupler.

Le bouc repère une femelle en chaleur à l'odeur de son urine. Il s'en approche alors, tête haute, en poussant des chevrotements pour attirer son attention et en frappant le sol de ses antérieurs.

Les chamois mâles sont polygames. La chèvre en chaleur peut être saillie plusieurs fois et par des boucs différents. Les mâles sont reproducteurs jusqu'à l'âge de 12 ans et les femelles jusqu'à 15. Les chèvres qui n'ont pas été fécondées lors de leur première période de chaleurs redeviennent réceptives trois semaines plus tard. Mâles et femelles se séparent après la saison des amours.

Un chapiteau permanent

Une école de cirque - Depuis septembre 2019 et l'arrivée du chapiteau permanent, Sandra Racodon (qui a enseigné les arts circassiens pendant de nombreuses années à Malaucène dans l'école de cirque "Les pieds en l'air") et Yan Bernard (fondateur de la Cie pilloise Cyrk Nop) proposent des cours de cirque pour enfants et jeunes de tous âges ainsi que pour les adultes : jeux d'équilibre, jonglage, acrobatie, trapèze, corde et tissu. Tous préparent un spectacle !

http://cyrknop.fr/ecole-de-cirque/

Un lieu vivant - Il y a déjà eu le festival de courts métrages en octobre et d'autres événements sont programmés : le chapiteau accueille des spectacles et autres festivités !

Atelier du Chouchalout

- Les ateliers hebdomadaires de **Pilates** (lundi 10h-11h), **Yoga de Samara** (mardi 10h-11h15) et **Hata yoga** (mercredi 10h-11h) ont repris depuis le 6 janvier.

- **Concerts** à confirmer: Duo AD'ELLE en février / Hélène Deschamps "Drôles de bonnes femmes" en mars.

- **Formation Huiles Essentielles**, vendredi 14 février 9h-12h avec Anne Marie Legrand, naturopathe: thème "le printemps".

- **Stage Feldenkreis** "Les gestes du jardinier", 12-13 avril, avec Chloé Touchais, "le mouvement présent".

- **Stage voix et interprétation vocale**, 21-22 mars, avec Mamia Chérif, coach vocale et chanteuse.

Tous renseignements au 04 75 27 72 31

Nouveaux voisins

Issus tous les deux du milieu médical, Céline et Kevin ont emménagé rue de la Combe avec leur petite fille et retapent leur maison. Morgane vient de naître et leur famille s'agrandit. Félicitations !

Jean-Denis et Mélodie habitent aux Pilles sur la route de Fontin et ont repris la ferme d'Arnaud et Alice, La Huerta Bonheur. "Cette année, nous ne changerons que le nom, qui deviendra, La Barouette Paysanne. Tombés amoureux de ce beau village qu'est Les Pilles il y a trois ans, nous sommes ravis de pouvoir enfin y vivre. Vous nous retrouverez sur le marché des producteurs et dès le début du printemps directement à la ferme aux Tuillères, le mercredi soir."

Installés Grande rue depuis mai, Marjorie, aide-soignante, a deux enfants d'une première union, Souhane 10 ans et Nahël 17 ans, et son conjoint, en usine à Visan, a une fille Lina, 8 ans. Ils attendent un heureux événement pour le mois de mai !

Egalement Grande rue, Géraldine, Bretonne d'origine, est projectionniste au cinéma L'Arlequin, et Timothée évolue entre cuisine et menuiserie. "Nous sommes ravis d'arriver dans ce chouette village, et sommes impatients de vous rencontrer et de faire avec vous !"

Quant à Anaïs, Grande rue aussi, elle travaille à la crèche des Pilles tandis que Sylvain, cuisinier de formation, est actuellement en reconversion.

Un programme de soutien aux services de proximité

Des travaux à l'Auberge de L'Aygues en cette fin 2019 ont permis de changer les baies vitrées de la véranda en double vitrage bien isolant, de renouveler la décoration des chambres, de parfaire le chauffage et surtout de refaire de fond en comble la cuisine : nouveaux carreaux, nouveaux équipements !

Mélanie et Léa ont pour cela profité d'une aide de la Communauté de Communes via le programme FISAC qui soutient les services de proximité : celle-ci joue le rôle de fédérateur et d'interface entre les services de l'Etat, la Région et les compagnies consulaires (Chambre de commerce et d'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat).

Ce même programme a permis au restaurant La Charrette bleue (Condorcet) de refaire sa façade avec une nouvelle enseigne, d'installer de nouvelles menuiseries et d'acquérir de nouveaux matériels.

Nat, que nous connaissons bien pour ses produits asiatiques sur le marché des producteurs, a pu également ainsi ouvrir une boutique de plats thaïlandais à emporter à Nyons, mais elle a promis de poursuivre son activité au marché !

LES PILLES Élections municipales 2020

Philippe Ledésert lance un collectif

Votre parcours en quelques mots ?
«Marié, quatre enfants, âgé de 61 ans, je ferai valoir mes droits à la retraite en 2020. De formation universitaire en psychologie, j'ai longtemps travaillé pour les Petits Frères des Pauvres. Depuis 2001 à Nantes, en tant que responsable pédagogique dans une école d'ingénieurs nantaise, j'ai œuvré à la mise en place de la responsabilité sociétale de l'entreprise notamment dans le développement durable. Le village des Pilles, je le connais depuis que j'ai 10 ans car mes cousines y avaient une maison que mon épouse a rachetée il y a 14 ans. J'y passe tous mes étés depuis 1990 et je connais donc bien la vie du village que je souhaite maintenir sur sa lancée.»

Pourquoi vous lancer dans cette aventure ?
«En raison de ma conviction personnelle sur l'urgence de la transition écologique impliquant des actions concrètes pour y prendre part. Le maire actuel André Balandreau et son adjoint Olivier Barlet m'ont aussi recommandé de me lancer.»

Philippe Ledésert a longtemps travaillé pour les Petits frères des pauvres.

Quels sont vos projets pour la prochaine mandature ?
«Je souhaite mettre en avant trois grands axes. Appliquer la transition écologique : « Nous devons tous être concernés par l'urgence climatique : nous prendrons notre part pour atteindre, voire dépasser, les objectifs fixés par les accords de Paris en privilégiant les solutions allant aussi vers plus de justice sociale ». Ensuite, s'appuyer sur le potentiel du village qui traduit son dynamisme via ses entreprises, ses associations et ses événements. Enfin, préserver, entretenir et développer l'esprit de solidarité et de convivialité du village.»

Avez-vous déjà une liste ?
«Notre collectif peut dépasser le nombre de 11 conseillers dont la pluralité garantira la représentativité. Plutôt qu'une liste ouverte, c'est une liste établie par cooptation et adhésion aux lignes d'orientation. Les électeurs pourront choisir 11 personnes parmi cette liste de façon à se conformer au code électoral.»

Prochaines réunions publiques en salle municipale le mercredi 18 décembre et le jeudi 2 janvier à 18 h.

Un coutelier aux Pilles

Dans l'ancien atelier de poterie d'Ingrid Jolivel (maintenant au Danemark), Grande rue, Benjamin Thuillier a installé son atelier de coutellerie. Il a une marque : MTBlades (www.mtblades.fr). D'abord régisseur lumière au théâtre et peintre pochoiriste à Paris, il s'est passionné comme son grand-père, célèbre coutelier, pour les couteaux et en réalise depuis 2015, entièrement à la main, de la découpe de l'acier jusqu'aux traitements thermiques.

Chaque pièce est unique. Il privilégie les couteaux pliants, plus exigeants à fabriquer. Ses fournisseurs (forgeron, étuis en cuir) sont également des artisans. Ses bois viennent d'une filière "équitable" et écologique (label). Il expose dans différents salons.

Les vents aux Pilles

Il existe aux Pilles un vent appelé « la Vésine » qui a la réputation de nuire aux récoltes. Il souffle surtout depuis le mois d'août jusqu'à la fin octobre et précède généralement la pluie.

Vent spécial aux Pilles, il souffle seulement en été, vers le solstice, à l'entrée de l'automne ou à la fin du printemps. Il se lève lorsque le Pontias cesse, vers les 8 – 9 h du matin et continue jusqu'à 15 ou 16h le soir. Il souffle contre mont et « perce les barrières du pont et du détroit des montagnes », ne varie ni à son lever ni à son coucher. Il est froid au-dessous du village et de la porte de la Lauze et brûlant au-dessous du chemin qui est au pied de Jarrige. Il fait parfois rebondir la rivière par-dessus le pont et ébranle les toitures des maisons.

A. Lacroix – Histoire de l'arrondissement de Nyons T.II p.229.

Le 16 septembre 1964, de 21h 30 à 23h, un orage venu de la vallée du Rhône, accompagné de pluie et d'un vent extrêmement violent, a brisé des branches maîtresses des platanes qui obstruèrent en totalité la RN 94. Deux camions et douze voitures furent immobilisés pendant plus de trois heures. M. Ricou, adjoint au maire, forma avec la population une équipe de travail pour commencer les travaux de déblaiement.

La circulation fut rétablie à 3h du matin, sans accident de personnes mais avec de nombreuses voitures sérieusement endommagées.

Dauphiné Libéré du 18 septembre 1964

Directeur de publication : André Balandreau - Elus délégués : Marylène Delmarre, Olivier Barlet - Mise en page : Yan Bernard - imprimé par nos soins